

N°02 / JUILLET 2019

LA LETTRE **D'INFORMATION**





ÉDITO

L'OPPORTUNITÉ DE SOUTENIR LA REPRISE D'UNE PRODUCTION AGRO-PASTORALE

Depuis quelques jours, la France souffre d'une canicule exceptionnelle.

Ses effets sont dramatiques pour la santé des populations à risque, pour notre agriculture, notre activité économique... et pour notre environnement. Les climatiseurs tournent à plein régime, consommant au passage 10% de l'électricité produite en France!

Oui, il est temps de s'alarmer, car c'est bien

de l'avenir de notre planète dont il s'agit. Alors que l'énergie solaire ne produit que 2% de l'électricité que nous consommons en France, que le climat a été déclaré cause nationale, que la précarité énergétique touche durement les foyers les plus modestes, que les projets de production d'énergies renouvelables peinent à se développer, renforçant ainsi le monopole de l'énergie nucléaire... Chez Arkolia Énergies nous croyons juste-

ment que cette révolution verte en milieu rural est l'une des conditions pour lutter activement contre le réchauffement climatique mondial.

C'est avec cette profonde conviction que nous avons souhaité vous présenter ce projet SOLARZAC, qui mêle à la fois la production locale d'énergies renouvelables et la possibilité pour un territoire rural de bénéficier de nouvelles retombées économiques, tout en préservant ses valeurs et savoir-faire liés à la pratique de l'agropastoralisme.

Notre expérience nous a montré qu'une co-activité agricole et énergétique serait possible sur le domaine de Calmels. Les témoignages d'agriculteurs (CR de l'atelier n°2) sur nos autres parcs sont positifs: les troupeaux se plaisent et cohabitent avec les panneaux photovoltaïques au sol, à l'abris des rayons du soleil et des prédateurs.

Nous regrettons fortement les incidents du 19 juin dernier, mais comprenons les inquiétudes de la Confédération paysanne (Communiqué de presse). Pourtant, nous pensons que le projet SOLARZAC est réellement l'opportunité de soutenir les investissements nécessaires à la reprise d'une production agro-pastorale en co-activité à Calmels.

C'est aussi l'opportunité pour les collectivités et les usagers (agriculteurs, chasseurs, randonneurs, défenseurs de la biodiversité...) d'acquérir ensemble ce domaine de 1000 ha-aujourd'hui privé, clôturé et dédié à la chasse commerciale-et de gérer ce foncier sans possibilité de le revendre. Alors, saisissons ensemble cette opportunité et venez construire avec nous ce projet d'innovation sociale, agricole et écologique.



Laurent Bonhomme, Président d'Arkolia Énergies, et l'équipe dédiée au projet



EN BREF

RETOUR SUR LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU 20 JUIN ET LA QUESTION DU FONCIER

Suite à l'intrusion sur le siège d'Arkolia Énergies, à Mudaison le 19 juin, d'une trentaine de membres de la Confédération paysanne (et de plusieurs personnes non identifiées), Laurent Bonhomme et l'équipe dédiée au projet Solarzac (qui participaient au même moment, au Caylar, à l'atelier thématique dédié à la co-activité agricole et énergétique dans le cadre de la concertation préalable) ont tenu à s'exprimer dès le lendemain lors d'une conférence de presse organisée au siège de l'entreprise à Mudaison.

"Nous déplorons cet incident, mais nous comprenons les inquiétudes exprimées par la Confédération paysanne. Nous sommes depuis de nombreuses années investis au côté du monde agricole" a expliqué Laurent Bonhomme qui précise : "Nous avons relevé trois inquiétudes principales exprimées auxquelles nous devions répondre".

Retrouvez l'intégralité de ce communiqué de presse.

Pas d'effet "boule de neige" pour d'autres projets EnR: Solarzac sera un cas unique car les conditions réunies sur le site n'existent nulle part ailleurs en l'odévois et l'arzac.

2 Pas de "faux nez" pour un projet strictement industriel: la logique durable de copartage de l'espace réouvrable au public et de co-activité agropastorale durable est sincère.

3 Pas de "spéculation" sur le foncier agricole: l'idée est de gérer collectivement ce foncier, entre collectivités et usagers, sans possibilité de revente à terme-l'occasion d'échapper à l'emprise de ce foncier par des fonds spéculatifs tels qu'ont connu d'autres domaines voisins.

"Depuis le début, nous recherchons la concertation et le dialogue pour co-construire ce projet dans une démarche d'innovation sociale, agricole et écologique" a conclu Laurent Bonhomme.



Exemple de co-activité agropastorale et énergétique développée par Arkolia Energies





1/Atelier n°1 - 5 juin :

Eau, patrimoine naturel et biodiversité

Dans le cadre de la concertation préalable, un premier atelier thématique a été organisé le 5 juin au Caylar. En ouverture, Bruno Védrine, Garant de la concertation préalable désigné par la CNDP, s'est dit satisfait des échanges qui ont eu lieu en amont de l'atelier, entre l'équipe projet et les opposants rassemblés à l'extérieur. Une rapide présentation de l'avant-projet par Laurent Bonhomme, président d'Arkolia Énergies et Audrey Viala, Chef de projet SOLARZAC, a permis ensuite de revenir sur les points clés du projet.

■ La biodiversité

Développé par le bureau montpelliérain d'études en environnement et en écologie, SINERGIA SUD, le premier thème du jour a débuté par un préalable sur la procédure réglementaire concernant les centrales photovoltaïques et la biodiversité. Le public présent a pu ensuite découvrir les résultats de l'inventaire relatif à l'habitat naturel et la flore (voir la présentation ici). Un premier temps d'échange avec le public a donné l'occasion de parler d'orchidées (non identifiées lors de l'inventaire) et de faire le point sur le couple d'aigles royaux présent occasionnellement sur le site.

Concernant les mesures pour Éviter, Réduire et Compenser (ERC) les incidences du projet, les méthodes de l'étude d'impact environnementale ont été présentés par le bureau d'études ABIES spécialisé en EnR et environnement. S'en est suivi un nouveau temps d'échanges avec la salle, où Laurent Bonhomme a expliqué que l'un des objectifs du projet est de permettre l'installation d'un ou plusieurs agriculteurs avec un troupeau de 200 et 400 ovins, grâce à la création de 400 ha de terres agricoles. Un test d'herbage est actuellement en cours, pour un rendement à une tonne d'herbes par hectare, ce qui permettrait l'arrivée du troupeau de brebis, non-transhumant, qui bénéficierait d'un espace protégé notamment face aux grands prédateurs.



L'eau

Audrey Viala, Chef de projet d'Arkolia Énergies, a ensuite présenté la thématique de l'eau commençant en rappelant que tous les scénarios prévoyaient un principe de répartition des tables photovoltaïques permettant le ruissellement de l'eau de rosée et de pluie pour alimenter les sols herbeux. Seul le scénario 3 prévoit l'utilisation d'une partie de l'eau

retenue artificiellement dans les bassins situés au sud du domaine. Ont ensuite été expliqués les principes de fonctionnement de la méthanation, de l'électrolyse et de la captation de Co, pour transformer l'électricité d'origine solaire en gaz injectable dans le réseau de ville. Le procédé développé depuis une décennie par Arkolia Énergies permettrait ainsi de produire sans intermittence des énergies vertes. Lors du temps d'échanges, il est également précisé que la quantité mobilisable de cette ressource (40000 m³ sur les 150000 stockés) serait possible même en cas de sécheresse et que les études menées en ce sens prenaient en compte la baisse de la pluviométrie sur le Larzac. L'unité de méthanation (scénario 3) pourrait d'ailleurs fonctionner même si les stockages se réduisaient de moitié en cas

Retrouvez l'intégralité de ces échanges du 5 juin.

de sécheresse durant plusieurs années. En

Le paysage

Troisième et dernière thématique abordée lors de cet atelier, le paysage environnant le projet qui a fait l'objet d'une attention particulière de la part de tous. Le maître d'ouvrage a alors présenté une maquette 3D réalisée par le bureau d'études paysagères «VUE D'ICI» et qui sera mise en ligne prochainement afin que chacun puisse se promener de façon virtuelle sur la zone d'implantation du projet SOLARZAC, et voir son impact paysager dans l'espace. À ce stade, le bureau d'études a établi une très faible co-visibilité du projet à partir des communes environnantes, en utilisant judicieusement la topographie du site.

deçà, le procédé s'adapterait à la quantité d'eau présente, quitte à réduire la production énergétique.

succédées, à propos des bactéries, des tests avec l'INSA Lyon, puis un vigneron de Soler a témoigné de son expérience positive de co-activité agricole.

■ Le développement du territoire

Jean-Paul Volle professeur émérite de géographie urbaine et régionale à l'Université Paul Valery (Montpellier), a présenté l'histoire du territoire du Larzac et son développement économique. Les échanges avec la salle ont permis de revenir sur les espoirs et inquiétudes que suscite le projet SOLARZAC : "Mais pourquoi les gens restent dehors?" demande alors un participant de l'atelier. Le garant lui répond qu'une concertation publique est un moment neutre d'échange. Il ajoute qu'il les invite à s'exprimer par des contributions et des questions sur l'espace prévu à cet effet sur le site solarzac.fr.

Retrouvez l'intégralité de ces échanges du 19 juin.



2/ Atelier n°2 - 19 juin:

Co-activité agricole et énergétique et développement du territoire

Le second atelier thématique organisé le 19 juin au Caylar était consacré à la «Co-activité agricole et énergétique et développement du territoire». Après une présentation de l'avant-projet par Laurent Bonhomme, Président d'Arkolia Énergies et Audrey Viala, Chef de projet SOLARZAC, les premiers échanges avec la salle ont rapidement porté sur la question de l'emploi et l'opportunité en termes de développement économique pour le territoire du Lodévois et Larzac. En plus des emplois temporaires liés à la construction, une trentaine d'emplois supplémentaires seraient créés sur place pour l'exploitation, essentiellement sur la commune de Le Cros, de façon pérenne. Puis les échanges se sont poursuivis sur la faisabilité du raccordement du projet en fonction des scénarios.

■ La co-activité agricole et énergétique

Après l'intrusion dans la salle d'une dizaine

de personnes qui, au nom de la Confédération paysanne, revendiquent l'occupation du siège d'Arkolia Énergies à Mudaison au même moment, l'atelier a repris avec l'intervention de Audrey Viala, Chef de projet Solarzac, présentant une étude de l'association SOLAGRO sur les parcs énergétiques développés par Arkolia Énergies.. Elle revient ensuite sur le test d'herbage actuellement en cours sur le domaine de Calmels visant l'installation d'un troupeau d'ovins avec différents herbages utilisées (luzerne, trèfle blanc, raigras, dactyl, saint-foin, fétuque... en mélange et seul). La durée d'exploitation du parc est ensuite évoquée (30 ans), ainsi que le taux de rendement de l'unité de méthanation (55%) pour produire de l'énergie verte sans intermittence. Les questions-réponses se sont



L'AGENDA DE LA CONCERTATION

1/Prochains rendez-vous ouverts au public

- 3 juillet : Atelier thématique «Transition énergétique, scénarios et technicité du projet » (Le Caylar)
- 17 juillet : Atelier thématique «Emploi, financement et modèle participatif » (Le Caylar)
- **23 juillet :** réunion publique de clôture de la concertation préalable (Le Bosc)

2/Dispositif estival itinérant

■ Tout au long du mois de juillet, l'équipe projet SOLARZAC vient à votre rencontre

Pour en savoir plus, consultez le site internet de la concertation : www.solarzac.fr

EXPRIMEZ-VOUS

Chaque avis compte

Un formulaire en ligne est à votre disposition.

Vous pouvez également écrire par voie postale à Arkolia Énergies: 16 RUE DES VERGERS, 34130 MUDAISON.

L'équipe projet s'engage à répondre à vos questions dans un délai de 15 jours.